



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 octobre 2023

Olivia Grégoire et Dominique Faure dévoilent les 105 nouveaux lauréats du programme de reconquête du commerce rural

En déplacement à Mazangé dans le Loir-et-Cher, commune lauréate de la première vague de lauréats du programme de reconquête du commerce rural, **Olivia Grégoire**, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, a présenté les **105 nouveaux lauréats** sélectionnés dans le cadre de ce programme **avec un soutien financier de l'État de 2,8 millions d'euros au global** qui permettra à plus de 56 000 Français de bénéficier d'un commerce de proximité. Tout au long de l'année, de nouveaux projets seront étudiés et sélectionnés pour être accompagnés dans leur démarche.

Le 1^{er} mars dernier, **Olivia Grégoire** et **Dominique Faure**, annonçaient le lancement du programme de reconquête du commerce rural, avec une enveloppe de 36 millions d'euros sur trois ans pour soutenir des projets d'implantation de commerces en zone rurale.

Le 15 juin dernier, lors de la présentation du plan France Ruralités, **la Première ministre Élisabeth Borne** avait présenté les 76 premiers lauréats du programme de reconquête du commerce rural. Aujourd'hui, on dénombre donc **181 lauréats pour un montant de 5,3 millions d'euros au bénéfice d'au moins 101 000 Français et répartis sur 68 départements.**

Plus de 21 000 communes ne disposent d'aucun commerce, soit 62% des communes françaises contre 25% en 1981. Ce déclin de la commercialité accentue certaines fragilités structurelles des communes rurales, augmente leurs pertes d'attractivité et accroît légitimement le sentiment de dégradation du cadre de vie. Elle conduit aussi à des difficultés d'accès à des paniers de services de la vie courante pour les habitants, avec un trajet routier de 10 minutes en moyenne pour se rendre à un commerce, cinq fois plus que dans des communes plus denses.

Pour rappel, le programme de reconquête du commerce rural apporte un soutien à l'installation en ruralité de commerces sédentaires multi-services ainsi que de commerces itinérants permettant de desservir plusieurs communes rurales, avec des aides à l'investissement pouvant aller jusqu'à 80 000 € pour des projets sédentaires et 25 000€ pour des projets non sédentaires.

Pour candidater, les porteurs de projet peuvent déposer un dossier de candidature directement sur la plateforme dédiée via le lien suivant : <https://fondscommerce.anct.gouv.fr/>

Pour plus d'information : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/accompagnement-installation-de-commerces-en-milieu-rural-1058>

Pour **Olivia Grégoire** : « Le commerce de proximité n'est pas seulement qu'un service de proximité, il est aussi le socle de notre lien social. Remettre du commerce dans nos communes rurales c'est à la fois ramener un service de première nécessité, recréer un lieu pour se retrouver et poser la première pierre d'une redynamisation du territoire. 101 000 Français vont voir très prochainement des commerces de proximité rouvrir près de chez eux. Certains ouvrent déjà leurs portes. C'est concret, rapide et ça change la vie de milliers de Français. »

Pour **Dominique Faure** : « Cette deuxième vague illustre la dynamique très forte du programme de reconquête du commerce rural. Il porte d'ailleurs très bien son nom, puisque grâce à ces nouveaux lauréats, c'est une attractivité retrouvée dans une centaine de villages supplémentaires qui est en marche. Je veux enfin avoir un mot pour ceux qui n'ont pas encore candidaté : n'hésitez plus ! Les moyens sont là et n'attendent que vous. »

Contacts presse :

Cabinet d'Olivia Grégoire : 01 53 18 46 23 – presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Dominique Faure : 01 40 07 21 77/74 - sec.presse@collectivites-territoriales.gouv.fr